

ciés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : - approuvé les comptes de liquidation ; - voté une répartition pour solde de tout compte ; - donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON. Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Pour avis

210054

## AVIS DE MODIFICATION

**DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING / VERTIC INTERNATIONAL**  
DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING  
société par actions simplifiée au capital de 1 017 000 euros  
Siège social : APT (84400), Lieudit la Peyrolière  
483 832 531 RCS AVIGNON

**VERTIC INTERNATIONAL**  
société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros.  
Siège social : BERNIN (38190), 691  
chemin des fontaines  
812 619 484 RCS GRENOBLE

La société DELTA PLUS GROUP, associé unique de la société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING a constaté par décision en date du 21 décembre 2020, la réalisation définitive de la fusion à la suite de l'accomplissement des formalités légales. Le projet de traité de fusion établi suivant acte SSP en date du 2 novembre 2020 réglant l'absorption par la société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING de la société VERTIC INTERNATIONAL, a été déposé au nom de la société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING au greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon le 6 novembre 2020 et au nom de la société VERTIC INTERNATIONAL au greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble le 9 novembre 2020 et a fait l'objet d'insertions au BODACC A n°20200220 en date du 11 et 12 novembre 2020 pour la société VERTIC INTERNATIONAL et au BODACC A n°20200225 en date du 19 novembre 2020 pour la société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. En conséquence, DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING a absorbé par voie de fusion VERTIC INTERNATIONAL, au moyen de l'apport par cette dernière, de la totalité des éléments constituant son actif évalué à 127 998 euros contre la prise en charge de son passif évalué à 17 731 euros, tels qu'ils ressortent de la situation comptable intermédiaire au 30 septembre 2020 de la société VERTIC INTERNATIONAL. La société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING étant propriétaire de la totalité du capital de la société VERTIC INTERNATIONAL depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe jusqu'à la réalisation de l'opération, l'opération a été soumise au régime simplifié prévu par l'article L.236-11 et suivants du Code de Commerce, l'associé unique a décidé en date du 2 novembre 2020 d'approuver la fusion par voie d'absorption de la société VERTIC INTERNATIONAL par la société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING et qu'il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de la société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING contre des actions de la société VERTIC INTERNATIONAL, la fusion ayant été réalisée sans augmentation de capital. La fusion a été réalisée avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2020. En conséquence, VERTIC INTERNATIONAL a été dissoute le 21 décembre 2020. Il n'a été procédé à aucune opération de liquidation de cette dernière, son passif ayant été entièrement pris en charge par DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING.

## ANNONCES LEGALES

204774



## COMMUNE DE SAUVETERRE

### PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU

Mise à disposition du projet, des avis des personnes publiques associées et d'un registre d'observations en Mairie Du lundi 15 février 2021 au jeudi 18 mars 2021 inclus Aux jours et heures habituels d'ouverture du public  
Informations disponibles sur site internet et la page facebook de la Commune

Tél: 04 86 26 06 85 - Site Internet: www.urbanis-amenagement.com

- Mairie de Marseille (Siège de l'enquête) - Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine  
40 Rue Fauchier - 13002 Marseille  
Tél: 04 91 55 22 00 - Site Internet: www.marseille.fr

- Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement  
Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement  
Bd Paul Peytral - 13282 Marseille Cedex 20  
Tél : 04.84.35.40.00 - Site Internet : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Marseille, le 10 décembre 2020 Signé :  
Pour le Préfet Le Chef de Bureau Patrick PAYAN

## APPEL D'OFFRES

210543



## AVIS DE MARCHÉ

DIRECTIVE 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie de Sainte-Tulle,  
Avenue de la République,  
04220, Sainte-Tulle,  
Téléphone : (+33) 4 92 75 72 35,  
Courriel : ctm@mairie-saintetulle.fr,  
Code NUTS : FRL01  
Adresse du profil acheteur :  
<http://saintetulle.e-marchespublics.com>

LES DOCUMENTS DU MARCHÉ SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT EN ACCÈS DIRECT NON RESTREINT ET COMPLET, À L'ADRESSE SUIVANTE : <http://saintetulle.e-marchespublics.com>

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE : <http://saintetulle.e-marchespublics.com>

### TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public  
Intitulé : Marché de fournitures de denrées alimentaires pour la restauration municipale et la crèche municipale (structure multi-accueil) de Sainte-Tulle  
Code CPV principal : 15800000.

### CE MARCHÉ EST DIVISÉ EN LOTS : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots  
Lot n°1 : Pain  
Lot n°2 : Boucherie-Charcuterie  
Lot n°3 : Fruits et légumes  
Lot n°4 : Epicerie (conserves, riz, confiture...)  
Lot n°5 : Surgelés.  
Lot n°6 : Produits frais

TYPE DE PROCÉDURE : procédure ouverte

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 02 Mars 2021 à 17:00

### INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Marseille,  
22, rue de Breteuil  
13281 MARSEILLE CEDEX 06

### DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 Janvier 2021

### 2. OBJET DE LA DELEGATION :

Délégation de service public, au sens de la Loi du 19 janvier 1983 (article 41C) et son décret d'application de l'01/03/1995, d'exploitation de la buvette du lac sur la commune du Lauzet-Ubaye.

### 3. NATURE DE LA PRESTATION :

Exploitation de la buvette du lac à partir du 1er mai 2021\*  
(\* Cette date peut être modifiée suivant les disponibilités du preneur)

### 4. DUREE : 3 ans

### 5. CRITERE DE SELECTION :

- garanties professionnelles et financières,  
- expériences dans le domaine de la restauration, l'accueil, l'animation, l'entretien,  
- le montant de l'offre ne doit pas être inférieur à 8.000€ HT/an.  
- le montant de la caution bancaire correspond à 25% de la redevance annuelle TTC.

### 6. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Le dossier de consultation est à retirer à la mairie du Lauzet-Ubaye.  
Pour tous renseignements administratifs : 04.92.85.51.27.  
Les demandes de renseignement complémentaires peuvent être faites par mail : [administration-lauzetubaye@orange.fr](mailto:administration-lauzetubaye@orange.fr)

7. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 28 janvier 2021

8. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Dimanche 28 février 2021 à 16h00

210352

## AVIS

**Annonces légales dans un journal diffusé dans le département**  
**Commune de PUYMERAS**  
**Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par délibération en date du 26 janvier 2021, le conseil municipal a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sur son territoire.

Ladite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 27 janvier 2021

276818

Tous les mardis et jeudis

Retrouvez dans notre

**Rendez vous**

Nos annonces légales, et Marchés Publics

Tous nos marchés sont mis en ligne gratuitement sur : le site régional [www.laprovencemarchespublics.com](http://www.laprovencemarchespublics.com)

et le site national PQR

[www.francemarches.com](http://www.francemarches.com)

AVISV1